

Négociations 2019 : Les demandes de la CFDT !

La CFDT vous informe des négociations en cours et des nouveautés, en vous abonnant simplement à la liste Essentiel pour cela un seul mail au robot de yahoo, à EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr ! Transmettez autour de vous !

Aucun accord n'a été signé, les Négociations Annuelles Obligatoires de 2019 se sont soldées **par un désaccord**. Ces négociations obligatoires doivent aborder chaque année certains sujets comme les salaires, la durée effective et l'organisation du travail, ou le partage de la valeur ajoutée...

Afin d'enrichir ses demandes, la CFDT avait demandé des informations précises à la direction, mais est loin de les avoir toutes reçues. Cependant, la CFDT de l'UES Sopra Steria a fait un certain nombre de propositions, par exemple :



1- Salaires :

La CFDT demande une **augmentation générale de 1%** pour tous les salarié.e.s de l'UES **comme pratiqué chez GALITT**. Un focus réel sur toutes les sociétés, avec retour dans les différents CE, des **non augmentés depuis 3 ans**. On parle ici de vraie augmentation décidée en CRH et non pas les augmentations mécaniques (passage à temps plein par exemple).

Étude et comparaison de tous les salaires et des postes et rattrapages spécifiques des salaires en anomalie, pour ne plus avoir de anciens salariés payés moins que les nouveaux embauchés qu'ils forment par exemple et éviter les disparités inévitables.

Revalorisation des primes d'équipe et de jours fériés conformément à l'article 2.7 de l'accord travail en équipe continu Sopra Steria I2S.

2- Homogénéisation des Primes Vacances :

La CFDT demande une homogénéisation des primes vacances :

- La réintégration dans le salaire des primes pour les groupes fermés,
- Une **prime de vacances SHRS identiques pour tous les salariés** et non plus proportionnelle au salaire !
- Pour les sociétés distribuant une prime formule « Sopra » et une prime formule « Steria »
 - o Une prime de vacances pour les salariés sans enfant à charge calculée sur la formule « STERIA » (**Montant de la prime divisé à égalité entre tous les salariés**).
 - o **Afin de ne pas avoir de perdants**, constitution d'un groupe fermé, avec une Prime de vacances pour les salariés avec enfants à charges calculée sur la formule « Sopra ».

3- Remboursement des Frais :

La CFDT demande la fongibilité du repas de midi et soir lors d'un déplacement n'excédant pas la journée.

Revalorisation des IK voiture (impact de l'augmentation du prix des carburants). Revalorisation de 10 € pour tous les tarifs de l'hôtellerie. Demande de remboursement des frais au fil de l'eau et non à date fixe dans le mois.

4- Prime de déplacement Borloo :

Revalorisation de la prime Borloo à 10 € et uniformisation du décompte des heures déclenchant la prime Borloo en **diminuant le seuil de déclenchement à 1H de trajet**.

Afin de nous permettre de continuer à vous informer, conseiller et défendre, **VOTEZ CFDT aux prochaines élections (fin 2019) !**

Pour les adhérents CFDT, [Réponse à la carte](#), pour répondre à toutes vos questions !